

FICHE DESCRIPTIVE DE POSTE

Classification et libellé	Poste spécifique - ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION MUSICALE ORCHESTRE AU COLLEGE (OAC)
Établissement	Collège Alfred MANESSIER 33 RUE DE LA RÉSISTANCE BP90202 80420 FLIXECOURT
Numéro d'immatriculation	Code RNE : 0801487G
Nature du poste	Education musicale et chant choral – Orchestre au collège Statut : professeur d'éducation musicale et de chant choral, certifié ou agrégé.
Contexte et spécificités	Nés en 1999, les orchestres à l'école et au collège proposent l'apprentissage d'un instrument dans le cadre d'une pratique musicale collective régulière, en partenariat avec une structure d'enseignement spécialisé de la musique. L'association Orchestre à l'École et les collectivités territoriales en sont les partenaires privilégiés. L'Orchestre à l'école et au collège est un dispositif d'éducation artistique et culturelle. L'orchestre au collège Manessier a pour partenaire des intervenants, pour la plupart, issus de l'école de musique Nièvre et Somme. Il concerne des élèves de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème} . Le collège Manessier est classé Réseau d'éducation prioritaire (REP)
Contraintes particulières	Encadrement spécifique d'un orchestre au collège (O.A.E.) <ul style="list-style-type: none"> • S'engager à rester plusieurs années sur le poste pour pérennisation du projet ; • Se rendre disponible en dehors du temps scolaire (spectacles, rencontres d'artistes, stages, etc.) ;
Définition des missions	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les pratiques des élèves en lien avec les autres domaines d'apprentissages ; • Approfondir les pratiques et la culture musicales et artistiques ; • Co-construire et mettre en œuvre le projet annuel de l'orchestre au collège en partenariat avec les musiciens intervenants. • Concevoir en équipe le projet de formation des élèves sur l'ensemble du cursus ; • Concevoir le projet annuel des actions en lien avec les programmes d'enseignement ; • Accompagner les élèves dans la construction de leur parcours de formation ; • Promouvoir l'orchestre au collège et participer à son rayonnement au-delà du collège.
Compétences souhaitées	<p>Compétences pédagogiques Votre expérience professionnelle témoigne d'une bonne maîtrise didactique et pédagogique des programmes d'enseignement et d'une capacité à répondre aux enjeux éducatifs portés par le réseau d'éducation prioritaire, notamment le collège.</p> <p>Compétences en gestion de projet L'éducation musicale, notamment en REP, l'enseignement facultatif de chant choral et l'Orchestre au collège induisent l'élaboration, le pilotage, la conduite, l'évaluation de projets disciplinaires, interdisciplinaires et partenariaux incluant les divers profils d'élèves du réseau. Vous possédez les compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un budget de fonctionnement sous la responsabilité du chef d'établissement. - Actualiser vos connaissances des ressources matérielles et pédagogiques. - Inscrire l'Orchestre au collège dans une dynamique de prestations publiques (concerts, spectacles, commémorations etc.) <p>Compétences relationnelles A l'interface entre l'école de musique, les membres de la communauté éducative (professeurs des premier et second degrés), les partenaires de la culture, et les élèves, sous la responsabilité de votre chef d'établissement, vous œuvrez à la bonne réalisation et au rayonnement des projets de l'Orchestre au collège. Vous possédez les compétences suivantes :</p>



	<ul style="list-style-type: none">- Convaincre (Elèves, collègues, partenaires, collectivités, financeurs, en vue de l'engagement de chacun, de la réservation de salles, du déploiement de moyens...)- Communiquer (Parents, presse)- Formaliser les projets pour en assurer la communication auprès des différents partenaires.- Témoigner du travail accompli (vidéos de concerts, articles, site du collège) <p>Par ailleurs, conscient des problématiques sociales inhérentes aux réseaux d'éducation prioritaire urbains, vous aurez la volonté de promouvoir les pratiques musicales auprès de tous les élèves, Les pratiques collectives seront pour vous vecteurs de savoirs culturels, de savoirs vivre et autant que possible, de mixité sociale.</p> <p>Compétences musicales et informatiques</p> <p>La conduite d'un orchestre au collège, en partenariat avec des musiciens professionnels, nécessite des compétences techniques permettant au professeur d'être co-pilote du projet</p> <ul style="list-style-type: none">- Vous témoignez d'un cursus de formation de haut niveau en établissement spécialisé (Formation musicale, écriture, pratique instrumentale).- Vous possédez une bonne technique de direction de chœur et d'ensembles instrumentaux (Orchestre d'harmonie et orchestre symphonique).- Vous vous intéressez aux problématiques acoustiques (sonorisation).- Vous maîtrisez les techniques d'arrangement et notamment les logiciels et outils informatiques de création musicale.
Expériences souhaitées (personnelle, professionnelle, associative)	<ul style="list-style-type: none">• Investissement dans des projets musicaux et artistiques ;• Expérience de travail en partenariat et en interdisciplinarité ;• Engagement dans une pratique artistique personnelle